



# Lettre de continuité #8

Lundi 11 mai

Bonjour à tous,

Suite aux déclarations du Premier Ministre, l'accueil d'élèves dans le collège Emile Laroue est prévu à compter du **Mardi 2 juin** pour les élèves volontaires de 6èmes et de 5èmes dans un premier temps. Le collège suivra les préconisations du protocole sanitaire défini par le Ministère. Vous trouverez ci-dessous des précisions concernant cet accueil, sachant que celles-ci sont susceptibles d'évoluer en fonction des directives sanitaires et/ou ministérielles.

- **Principe** : Permettre un accueil sécurisé pour un public ciblé, préserver pour tous des conditions suffisamment opérationnelles d'enseignement à distance.
- **Des séances d'échanges et d'éducation sanitaire** seront menées lors de la première demi-journée d'accueil.
- **Cadre de l'accueil** : 40 élèves maximum de 6ème et 5ème répartis en 4 groupes. Chaque groupe est encadré par un adulte qui accompagne les élèves dans le travail donné par les professeurs à distance dans le Cahier de Texte d'Enoé. La participation aux classes virtuelles est bien entendu possible. La priorité en termes d'accueil sera effectuée selon les critères suivants : Risques psycho-sociaux, Enfants de soignants et des forces de sécurité intérieure, Familles mono-parentales avec emploi, Familles nombreuses, Elèves à besoins particuliers. Personnels et élèves devront porter un masque.
- **Temps d'accueil** : 7h45-8h00, 8h45-9h00 -> 11h30, puis 13h20->16h30 , les lundi, mardi, jeudi et vendredi.
- **Sens de circulation** dans l'établissement, portes ouvertes dans les salles, poste de travail individuel (table, chaise, moyen informatique), nettoyage et reconditionnement des communs, des 4 salles chaque jour.
- **Temps de récréation** décalé pour chacun des groupes.
- **Restauration** :
  - Rotation à définir selon nombre de demi-pensionnaires
  - Distanciation sociale respectée.
- **Transports scolaires** :
  - Respect des horaires habituels.
  - Distanciation sociale respectée : selon les effectifs, un deuxième transport pourra être mis en place à la suite du premier.

Merci aux parents d'élèves de 6èmes et de 5èmes de bien vouloir compléter le coupon ci-dessous et le retourner par mél ou voie postale pour le 18 mai.

Le Principal,  
Boillod-Cerneux

-----  
Je soussigné(e)..... responsable légal(e) de .....  
..... en classe de ....., indique par la présente et à compter du 02/06/20 :

- souhaiter l'accueil de mon enfant au collège
- ne pas souhaiter l'accueil de mon enfant au collège
- ne pas souhaiter l'accueil de mon enfant au collège mais.....  
.....  
.....
- Précisions éventuelles : .....  
.....

Le ....., signature :

L'établissement est fermé et l'ensemble des personnels est placé en télétravail. Pour tout problème, les contacts sont d'abord établis par mél à cette adresse :

[ce.0250018j@ac-besancon.fr](mailto:ce.0250018j@ac-besancon.fr)

Les demandes qui parviennent à cette adresse sont suivies par mél et éventuellement par un rappel téléphonique.